



La Mairie d'Arnage recrute :

Un Coordinateur de l'animation éducative H/F

Cadre d'emplois des Animateurs, Animateurs Principal 2^{ème} classe, Animateur principal 1^{ère} classe

Rédacteur, Rédacteur Principal 2^{ème} classe, Rédacteur Principal 1^{ère} classe

Éducateur APS, Éducateur APS Principal 2^{ème} classe, Éducateur APS Principal 1^{ère} classe

Par voie **de mutation, de détachement** ou **contractuelle**

Date prévue de recrutement – 22 Août 2022

MISSIONS LIEES AU POSTE :

MISSIONS PRIORITAIRE :

Management du personnel de l'animation

Gérer le recrutement des animateurs et mettre régulièrement à jour les fiches horaires des agents

Gérer le planning annuel des agents de l'animation et veiller au remplacement des absents

Se déplacer régulièrement sur les sites pour rencontrer les agents et diffuser les documents et informations de la collectivité

Intervenir, si besoin, dans la gestion des conflits

Procéder aux évaluations de fin d'année

Elaborer le plan de formation de la division animation

Élaboration et contrôle du budget de l'animation

Préparer et présenter le budget de l'animation en fonctionnement et en investissement

Vérifier, ajuster et passer les commandes auprès des fournisseurs

Contrôler les factures et valider l'engagement comptable

Partenariat avec les institutions

Etablir les déclarations des accueils de loisirs auprès de la DDCS

Réaliser le suivi administratif et le bilan des activités, notamment pour les partenaires financiers (CAF, MSA)

Pilotage des activités péri et extrascolaires

Organiser et coordonner les services d'accueil périscolaire, d'interclasse, de l'accueil de loisirs 3-11 ans

Développement de la politique enfance jeunesse

Participer à la définition des orientations stratégiques de l'accueil des enfants sur le territoire

Concevoir et animer des projets d'activités afin de développer les partenariats

Evaluer les actions autour de l'enfance, la jeunesse et l'éducation

Gérer l'organisation et l'animation des séances du CMJ

MISSION SECONDAIRES :

Réunions et manifestations

Participer à l'organisation des événements locaux

Remplacement ponctuel des agents d'animation

COMPÉTENCES NÉCESSAIRES :

Compétences techniques :

Maitriser la réglementation de l'animation
Maitriser des logiciels classiques de bureautique
Connaître les techniques de management
Connaître la comptabilité publique (M14)

Compétences d'organisation (auto-organisation, organisation collective, management organisationnel)

Savoir prendre un dossier en charge en autonomie
Connaître le fonctionnement de la collectivité et des différents services municipaux

Compétences relationnelles et sociales (en interne, à l'externe, relations managériales)

Savoir écouter et renseigner ses interlocuteurs
Savoir travailler en coordination avec les autres divisions du service
Savoir interpeller les différents partenaires de l'animation externes à la collectivité
Savoir animer une équipe, et une réunion
Savoir gérer les conflits au sein d'une équipe

Compétences d'adaptation (adaptation aux situations, adaptation à l'évolution du métier, auto-adaptation)

Savoir s'adapter aux évolutions réglementaires
Savoir anticiper les besoins en personnel et en matériel
Savoir alerter son responsable si nécessaire

DILPOMES, FORMATIONS, HABILITATIONS, PERMIS REQUIS

BEATEP, BPJEPS, DUT carrières sociales
Expérience en animation indispensable
Formation en management indispensable
Permis B exigé

CONTRAINTES PARTICULIÈRES / COMPENSATION LIÉES A CES CONTRAINTES

Travail en bureau avec déplacements fréquents sur le territoire
Horaires irréguliers, avec amplitude variable en fonction des obligations du service
Disponibilité
Repas en avantage en nature

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime annuelle + CNAS

Lieu d'affectation : Enfance – Division Animation
Temps complet : 35h30 avec 3 ARTT

Poste à pourvoir le 22 août 2022

Envoi des candidatures à :

Mme Le Maire – MAIRIE D'ARNAGE place François Mitterrand 72230 ARNAGE –
recrutement.arnage@arnage.fr

Date limite d'envoi des candidatures le 25 juin 2022